TRAITEMENT DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Listes électorales

Pour obtenir plus d'information sur le traitement de vos données dans le cadre de la démarche de demande d'inscription sur les listes électorales (DILE), veuillez vous reporter au « Données personnelles et sécurité de la démarche de demande d'inscription sur les listes électorales (DILE) ».

La Ville de Saint-Étienne est responsable de traitement des listes électorales extraites du Répertoire électoral unique pour :

- établissement et mise à jour des listes électorales ;
- organisation et suivi des opérations électorales : production de tableaux, listes d'émargement, envoi des cartes d'électeurs et de la documentation, gestion des procurations… ;
- communication des listes électorales aux organismes ou personnes autorisées.

La mairie peut également utiliser la liste électorale à des fins de communication institutionnelle ou municipale (vie de la commune, évènements, etc.). Compte tenu du fait que les électeurs ne peuvent s'opposer à la transmission des informations les concernant aux personnes prenant copie de la liste électorale, la source des données sera précisée lors des opérations de communication réalisées par le biais des listes électorales.

En application de la loi n° 78 — 17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également exercer votre droit à ne plus faire partie d'une liste de diffusion.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données : dpd@saint-etienne.fr.

La Ville de Saint-Étienne dispose d'un délai d'un (1) mois pour vous répondre à compter de la réception de votre demande. Ce délai peut être prolongé de deux mois en raison de la complexité de votre demande et du nombre de demandes qui lui sont faites.